

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7353404901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7353404901>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 janvier 2024** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*Etude de Maîtres René-Marc THOUARY et Claude-Elise THOUARY, Notaires associés à SAUMUR (Maine et Loire), 37 rue Dacier.*

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître THOUARY René-Marc, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «THOUARY NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à SAUMUR, 37 rue Dacier, le 20 décembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : CHLOE PAUL

Le siège social est fixé à : SAUMUR (49400), 33 rue du Grand Moutier.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports en numéraire sont de MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Lucas LERAY et Madame Angélique ROBERT, demeurant ensemble à SAUMUR (49400), 33 rue du Grand Moutier.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

*Pour avis.  
Le notaire.*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex

